

Le maire de Valbonne sort son joker sur la journée de solidarité

« Je sors mon joker »

En fin de séance, Marc Daunis a cassé la belle entente qui avait prévalu pendant tout le conseil entre les socialistes et l'UMP : le

maire de Valbonne et vice-président de la Casa a refusé de participer au vote sur les modalités d'accomplissement de la journée de solidarité entraînant à sa suite ses

adjoints (Ghislaine Toulemonde, Christophe Etoire, Martine Bonneau et Philippe Mussi) tandis que la communiste Cécile Dumas votait, elle, contre cette disposition.



(Photo Franck Bouton)

A quoi ressembleront Antibes et son agglomération en 2020 ?

CASA Le SCOT et le PDU ont été approuvés. Ces documents dessinent les traits futurs d'une agglomération qui comptera quelque 193 000 habitants

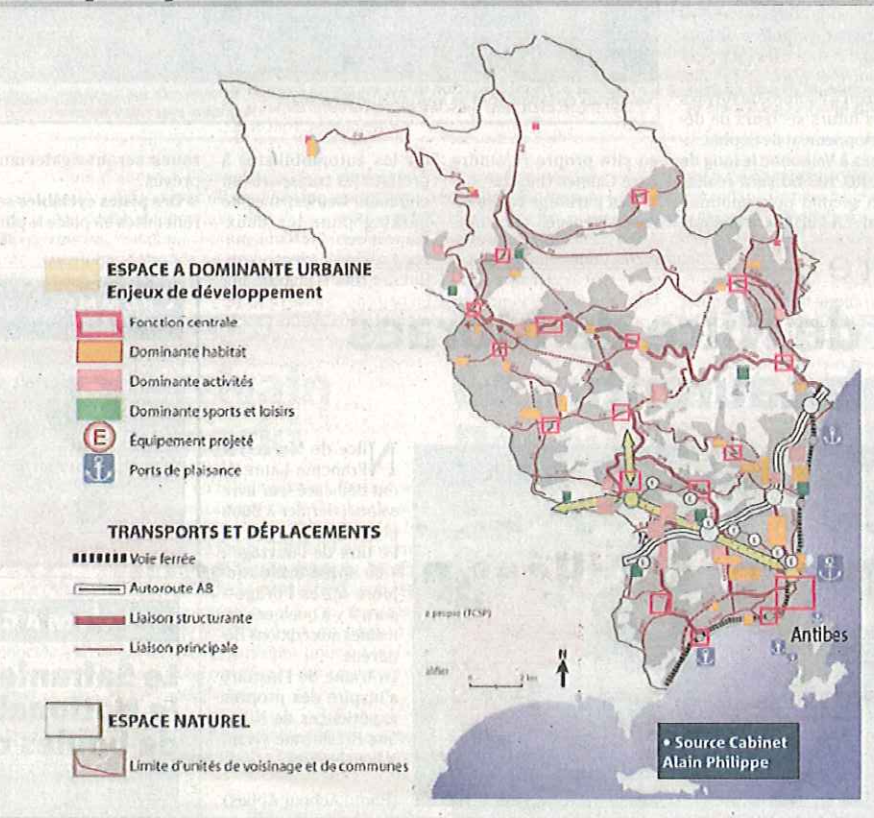
Deux dossiers ardues au conseil communautaire : le SCOT (schéma de cohérence territoriale) et le PDU (plan de déplacement urbain) (lire page suivante) ont été approuvés à la quasi-unanimité des conseillers communautaires de la Casa (une voix contre : Cécile Dumas PCF-Antibes). Ces deux documents, qui paraissent souvent lointains et rébarbatifs à monsieur et madame « Tout le monde », sont en fait fondamentaux puisqu'ils dessinent le visage de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis à l'horizon 2020.

Une « ville-pays » avec Sophia au cœur

Le SCOT veut faire des seize communes de la Casa une « ville-pays » où Antibes, Courmes ou Le Rouret seront les quartiers d'un « véritable territoire global ».

Dans cette ville-pays où, selon une hypothèse moyenne, la population augmentera de 23 000 habitants d'ici à 2020 (passant de 170 000 habitants en 2004 à quelque 193 000 en 2020), le SCOT fixe des objectifs en terme de logement : il faudra créer quelque 800 habitations chaque année (dont 500 conventionnées) dans des immeubles aux lignes contemporaines et très urbaines, dans le style du programme lancé sur le chemin de Saint-Claude. Pour faire face à cet afflux de population, la Casa devra répondre à des besoins en eau

Le schéma de cohérence territoriale adopté par la CASA



Source Cabinet Alain Philippe

Passé d'armes avec Cécile Dumas

Jouant le trublion de cette séance communautaire très consensuelle, Cécile Dumas a fait une entrée fracassante dans l'opposition de la casa, où son groupe (« la gauche et l'écologie » app. PCF) est représenté pour la première fois. Elle a voté contre le SCOT « qui ne répond pas correctement aux besoins de la population et aux enjeux d'un développement durable et maîtrisé de l'agglomération », contre le PDU qu'elle juge « pas assez ambitieux » et contre les propositions sur les modalités d'application de la journée de solidarité. A cette dernière opposition, le président de la casa Jean Leonetti, qui s'était contenté de tacles assassins jusque-là, est sorti de ses gonds : « Je demande à Mme Dumas de ne pas faire d'interventions hors sujet et surtout de ne pas faire du conseil communautaire une tribune populiste ! »

Villeneuve-loubet qui pourrait être aménagés à court ou moyen long terme.

Alors que certains espaces naturels (comme les Parc de Vaugrenier ou de la Valmasque) et l'activité agricole seront protégés, le tourisme, manne d'emploi considérable, sera toujours valorisé. Cela passera par la réalisation de grands projets d'équipement comme l'extension du port Vauban, la salle de spectacles sur l'avenue Jules-Grec, un parc des expositions à Valbonne, un espace événementiel à Biot, la cité judiciaire, un centre de séminaires à Villeneuve-Loubet et bien sûr, la réhabilitation du palais des congrès que les professionnels de Juan-les-Pins attendent... avant 2020.

LB.

pour tout comprendre

LA CASA a vu le jour en janvier 2002 et comprend 16 communes : Antibes, Vallauris Golfe-Juan, Biot, Villeneuve-Loubet, Valbonne, Opio, Roquefort-les-Pins, Châteauneuf, le Rouret, La Colle-sur-Loup, Saint-Paul, Tourrettes-sur-Loup, Courmes, Gourdon, Caussols, Le bar-sur-Loup.

LE SCOT : le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est un document d'urbanisme qui cadre les politiques publiques menées pendant les 15 prochaines années sur le territoire de la casa en matière de logement, de développement économique, d'environnement, etc. Approuvé le 5 mai, il sera rendu efficace par le préfet d'ici à 2 mois et devra être réévalué dans 10 ans environ. Le SCOT de la Casa a été pensé par le cabinet Alain Philippe. **Pour tout savoir :** www.scot-casa.fr

LE PLU : chacune des 16 communes de la Casa a son propre plan local d'urbanisme. Sorte de « petit frère » du SCOT, le PLU est un projet affiné à l'échelle d'une commune (mais qui répond toujours aux exigences fixées par le SCOT).

LE PDU : le plan de déplacements urbains (PDU) est un document qui imagine les transports de demain sur la casa. **Pour tout savoir :** www.pdu-casa.fr

supplémentaires : le SCOT, qui pointe la médiocrité de cette ressource, prévoit à moyen terme de pomper sur la nappe du Loup ou d'augmenter les échanges entre syndicats et, à plus long terme, un projet d'aménagement qui relierait le Verdon (lac de Sainte-Croix) et le lac de Saint-Cassien. Pour faire face aux milliers de tonnes de déchets rejetés par ces 23 000 nouveaux habitants, la Casa, commencera, dans un premier temps, par moderniser l'usine d'incinération des Semboules avant de la fermer ainsi que la décharge de la Glacière qui sera bientôt saturée et

créer quatre nouvelles déchetteries à Roquefort-les-Pins, à Gourdon, à la Colle-sur-Loup et sur le secteur Biot-Villeneuve-Loubet.

Grands aménagements

Une des priorités du SCOT qui place Sophia au cœur de sa ville-pays est d'assurer le développement de la technopole en valorisant certaines filières de recherche mais aussi en étendant le parc. Ces extensions ne sont pas envisagées avant 2015-2020 sauf pour le site de la carrière Roque à Roquefort-les-Pins et d'une partie du secteur de la Vanade à